



# Comité de Quartier Saint-Pée

## Compte-rendu de la réunion du 7 octobre 2025

La réunion débute à 20 heures et se déroule en présence de :

**Marie-Lyse BISTUÉ** : Adjointe responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

**Flora LAPERNE** : Éluée référente du quartier

**Dominique QUÉHEILLE** : Éluée référente du quartier

**Philippe PLAUZET** : Rédacteur du compte-rendu en l'absence de Dany PEREZ

**Dany PEREZ** : Correspondante du quartier (absente – excusée)

Adresses mails :      ml-bistue@oloron-ste-marie.fr

f-laperne@oloron-ste-marie.fr

d-queheille@oloron-ste-marie.fr

## 1) Présentation de Monsieur Saoudi ISSOUFI, Chef de la Police Municipale

Le comité de quartier a pu accueillir Monsieur Saoudi ISSOUFI, Responsable de la Police Municipale d'Oloron Sainte-Marie, lequel a présenté son unité et les missions qui lui incombent.

Pour un effectif de 4 personnels, désormais, les missions dévolues à cette unité sont :

- veiller au respect des **Arrêtés Municipaux** de l'autorité de tutelle, à savoir Monsieur le Maire d'Oloron Sainte-Marie, notamment en ce qui concerne le stationnement et les interdictions, provisoires ou permanentes, en matière de circulation,
- contrôle du **respect des règles de circulation et du Code de la Route**, en corrélation avec l'autorité judiciaire locale, soit la Gendarmerie Nationale,
- constatation des infractions à la **Police Judiciaire** avec remise des personnes mises en cause devant l'**OPJ (Officier de Police Judiciaire) Gendarmerie** pour poursuite d'enquête.

### Points particuliers évoqués avec Monsieur Saoudi ISSOUFI :

#### a) Chiens non tenus en laisse, au Parcours Santé comme dans tous les espaces publics :

Une attention et une présence particulière de la Police Municipale sera désormais apportée. Les chiens, bien qu'une zone de « libre exercice » leur soit réservée dans le parc, devront, hors ce cas précis, être tenus en laisse et maîtrisés par leurs propriétaires. En effet, ces lieux sont aussi réservés à la promenade de tous et aux jeux des enfants. Cette obligation vaut pour tous les espaces publics. Les chiens en liberté et non maîtrisés par leurs maîtres rentrent dans les prés et affolent les animaux de la ferme qui se blessent à vouloir leur échapper, voir même qui sont mordus.

#### b) Circulation de certains véhicules sur la voie publique :

En effet, il aurait été constaté un certain nombre « d'acrobaties » effectuées par des véhicules de type scooter ou motos légères, sur certains axes routiers, notamment la D919 avec va-et-vient nombreux, nuisant à la tranquillité des riverains mais représentant aussi un danger évident pour les autres usagers.

#### c) Vitesse des véhicules sur la D919, en entrée et sortie d'agglomération :

Monsieur Saoudi ISSOUFI indique au comité de quartier qu'une demande sera déposée en mairie pour l'acquisition d'un appareil spécifique de type « cinémomètre laser portatif ».

#### d) Stationnements / Accès :

Évocation d'un problème récurrent quant à l'accès Pont Noir / Parcours Santé / Esquiule.

Ce chemin permettant normalement d'accéder à la ferme LARRIEU est souvent encombré par des véhicules en stationnement.

En outre, rappel est fait par les usagers quant au manque, voire même défaut total, d'entretien de ce chemin.

**Réponse :** Cette remarque a bien été prise en compte par les Services Techniques qui vont intervenir.

#### e) Règlement de certains faits de petite délinquance :

Possibilité d'application d'une « Transaction par le Maire » visant au rappel à l'ordre des personnes mises en cause et application de T.I.G. (Travaux d'Intérêt Général) en matière de sanction immédiate.

*Monsieur Saoudi ISSOUFI communique un numéro de permanence à appeler en cas d'urgence : 06.80.93.12.59*

## 2) Questions

### Point 120 : Église

a) Le comité a été informé que le panneau de présentation de l'édifice, au niveau du porche, était en cours de réfection chez ARTIFIX.

Les services techniques connaissent-ils sa date de réception et de mise en place ?

**Réponse :** Le service Patrimoine a recueilli toutes les informations qui figuraient sur l'ancien panneau et les a transmises au service Graphisme. Le graphisme va être retravaillé et modernisé dès janvier. La nouvelle version du panneau sera ensuite présentée au comité de quartier.

b) Sécurité : descellement du mobilier rural au niveau de l'Autel de la Vierge. L'intervention d'un technicien s'avère nécessaire pour évaluation rapide.

**Réponse :** Les Services Techniques ont noté cette demande et vont intervenir prochainement.

### **3) Informations**

Travaux de réfection de la toiture / charpente de l'Église : La Commune est en discussion avec l'un des propriétaires (l'autre propriétaire ayant donné son accord) du terrain sur lequel doit être déposée une grue, la Municipalité ne possédant qu'un droit d'échelle.

**La prochaine réunion du comité de quartier aura lieu le mardi 20 janvier à 20h à l'ancienne école**